

Aux marges de l'espace chamito-sémitique : songhay et apparentements "non-linéaires"

Robert Nicolaï*

Les langues songhay s'étendent principalement de part et d'autre de la Boucle du fleuve Niger, limité au Sud par le Gourma et au Nord par le Sahara. L'espace ainsi défini est caractérisé par l'existence de contacts anciens entre des populations arabo-berbères et négro-africaines. Du point de vue de leurs fonctionnalités traditionnelles les variétés songhay parlées à Gao ou à Tombouctou sont des idiomes véhiculaires importants dans la Boucle du Niger et les régions riveraines.

Précisons d'entrée de jeu que ces langues n'ont jamais été considérées comme étant susceptibles d'être *généalogiquement* apparentées à la famille chamito-sémitique et que nul ne l'envisage : les seuls rapprochements qui ont été faits concernant leur apparentement ne se fondent pas sur l'hypothèse d'un lien généalogique au sens strict avec cette famille mais sur la mise en évidence d'une *relation plus complexe d'apparement non-linéaire générée par le contact*. Pour les études songhay, cela concerne deux domaines d'étude indépendants l'un de l'autre et qu'il est important de ne pas confondre car bien que tous deux soient concernés par le contact avec des langues chamito-sémitiques et par des apparentements non-linéaires, ils ne relèvent pas des mêmes dynamiques et ne renvoient pas à la même époque de formation supposée :

— le premier domaine est lié à une époque relativement récente, il est limité au sous-ensemble septentrional des langues songhay et concerne l'existence d'isolats de langues dites "mixtes" parlées en tant que langues vernaculaires par quelques populations (nomades et sédentaires) dans le Sahel nigérien et malien (mais aussi à Tabelbala, oasis du sud-est algérien). Ces isolats (tagdalt, tadaksahak, tasawaq et korandje) résultent du "mélange" identifiable d'une forme véhiculaire et ancienne de songhay et de touareg; la "réalité du mixage" est évidente et l'on peut supposer sans grand risque d'erreur que ces langues mixtes ont pu se constituer entre le 10^e et le 15^e siècle de notre ère (cf. Lacroix, 1969; Nicolaï, 1980, 1990; Wolff & Alidou, 2001);

— le second domaine concerne le songhay *dans sa formation la plus ancienne*; il s'agit donc de la question du mode d'émergence "non-généalogique" des langues songhay dans leur ensemble, dont j'ai avancé les prémisses en 1990 et que je retiens sous une forme sensiblement modifiée après l'avoir récemment affinée et confortée (2003a).

* Université de Nice, Institut Universitaire de France; courriel : nicolai@unice.fr

Dans ce qui suivra, ce sera uniquement à ce dernier domaine que je m'intéresserai, c'est-à-dire celui qui concerne le mode de formation non-généalogique du songhay, son apparemment non-linéaire dans son état le plus ancien. Bien évidemment, c'est aussi celui qui pose les problèmes les plus difficiles, mais corrélativement, il ouvre les questionnements les plus intéressants, que ce soit au plan "historique" en ce qui concerne les contacts entre les populations dans la région considérée ou au plan linguistique à propos des principes et des modalités de l'évolution des langues.

Je commencerai par résumer l'historique des hypothèses d'apparement du songhay. Je présenterai ensuite plus précisément l'état de la question du point de vue morphologique, lexical et aréal mais sans entrer dans le détail de la justification des hypothèses car cela dépasserait le cadre d'un article et parce que cette information est disponible ailleurs¹. Puis, je tenterai d'ouvrir une voie susceptible d'aider à penser un peu différemment l'ensemble des phénomènes linguistiques qui se sont manifestés dans cette région subsaharienne aux marges du domaine chamito-sémitique et au contact des langues mandé, et j'en tirerai les conséquences théoriques qui s'imposent pour l'étude du contact des langues et la dynamique de leur évolution.

1. HISTORIQUE DES HYPOTHESES D'APPAREMENT GENEALOGIQUE

Le rattachement du songhay à la famille nilo-saharienne, affirmé par la *doxa* greenbergienne (1963), a été tout d'abord controversé (Lacroix, 1969; Nicolai, 1990) puis apparemment "confirmé" par des études concernant l'ensemble de la famille nilo-saharienne (Bender, 1995; Ehret, 2001).

Ces deux auteurs s'étaient donnés le même but — rendre compte des relations internes à l'intérieur de l'ensemble des langues définies comme nilo-sahariennes — mais leurs résultats sont si divergents que l'on est conduit à se demander ce qu'il en est de la pertinence de l'apparement qu'ils proposent. Leurs options méthodologiques (focalisation sur la notion d'isoglosse pour le premier et sur celles de correspondance et de changement sémantique pour le second) sont également divergentes bien qu'ils partagent, à l'évidence, un certain nombre d'assomptions sur l'existence de la famille nilo-saharienne, la modalité arborescente de son évolution et l'appartenance du songhay à cette famille.

La dernière étude en date (Nicolai, 2003a) renouvelle la critique de l'ensemble des travaux incluant le songhay dans le nilo-saharien, montre que les hypothèses avancées sont inacceptables et que cela résulte à la fois des modèles et méthodes choisis, de leurs présupposés, de la nature des données et des *a priori* de recherche²; puis oriente la recherche vers le domaine des langues chamito-sémitiques. On établit en effet qu'il existe en songhay un très important

¹ Les lecteurs intéressés pourront se référer à Nicolai (2003).

² Ainsi la proposition d'apparement du songhay au nilo-saharien ne saurait être conservée si l'on entend "apparement" dans son acception classique de filiation généalogique et par "nilo-saharien" une famille (ou un *phylum* à vocation de famille) de langues généalogiquement apparentées organisées selon un schéma arborescent.